

Rue Ontario

Une zone partagée en devenir

située entre les avenues Valois et Bourbonnière dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Un projet sélectionné dans le cadre de l'édition 2015 du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées.

Coeur névralgique du quartier, la rue Ontario, face à la place Simon-Valois, est piétonnisée lors de certaines fins de semaine. Elle se transforme en un lieu de rencontre animé où prennent place de nombreux événements culturels et commerciaux. Le projet vise à donner une grande place au piéton, reconnaissant qu'il est un acteur clé de la vitalité du quartier.

La rue est le théâtre de l'effervescence artistique et de l'esprit communautaire des résidents du quartier.



En moyenne, **8 100** piétons y déambulent lorsque le tronçon est piétonisé.

1 031 100 passages de piétons sur les trottoirs entre l'inauguration et la fermeture.
Données recueillies entre le 22 juin et le 26 octobre 2015

Crédit: Mélanie Dusseault photographe (2015)

FRÉQUENTATION DU SITE



Crédit: Mélanie Dusseault photographe (2015)

Les jeunes de moins de 18 ans, peu présents sur la rue Ontario, l'ont pris d'assaut lors des périodes de piétonnisation. Lors du Carnaval estival, au début du mois d'août, le champ est libre pour s'amuser et faire des découvertes en toute sécurité.

1 marquage au sol

14 jours piétonnisés



Crédit: Mélanie Dusseault photographe (2015)

RÉPARTITION DE L'ESPACE SUR LA RUE

Avant



45%



55%

Après



46%



54%

Fermeture les fins de semaine



100%

3 placotoirs

30 bacs à fleurs



Crédit: Mélanie Dusseault photographe (2015)

ANIMATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE



27

24 nouvelles places pour s'asseoir



6

événements culturels gratuits



90%

des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits du projet

1 réseau wi-fi gratuit

1 toilette publique



Crédit: Mélanie Dusseault photographe (2015)

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU SITE

- Sur les trottoirs, le corridor de marche est maintenu libre d'obstacles.
- Lors des périodes de piétonnisation, la zone piétonne est clairement délimitée.
- Les placotoirs et la toilette sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

